

École Primaire Publique Gutenberg  
79200 PARTHENAY  
Tél : 05 49 64 04 25  
ce.0790332G@ac-poitiers.fr  
<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

Année 2020-2021

**Conseil d'école du mardi 3 novembre 2020**

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Chida, élue en charge des affaires scolaires,  
Monsieur Jacques Dufour, Délégué Départemental de l'Education Nationale  
Mesdames Proux, Matos, Gasse, Humeau et Monsieur Chaplier Représentants des Parents d'Elèves,  
Mesdames Kaba, Barreau, Moine, Timorès, Villermet, Paitrault, Benoist, Lacellerie, Redois, Cayre et  
Messieurs Boileau, Parpaix et Martineau, enseignants de l'école.

Excusés :

Madame Proust, élue, ville de Parthenay  
Mesdames Poupard, Baraton, Rigaudeau, Gautreau représentantes des parents d'élèves.  
Madame Champeau, enseignante et Madame Fréour, Psychologue scolaire.

**I-Effectifs scolaires 2020-2021, équipe pédagogique, et répartition:**

**L'école compte, à ce jour: 219 élèves:**

<b><u>Classe de Mmes Marie CAYRE et Patricia CHAMPEAU</u> (lundi, mardi, un mercredi /2), assistées de Mme Clarisse MOUSSET</b>	<b>TPS/PS</b>	<b>25 élèves</b>
<b><u>Classe de Mme Nadège KABA</u>, assistée de Mme Laurence GIRAUD</b>	<b>MS/GS</b>	<b>23 élèves (10 MS / 13 GS)</b>
<b><u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>, assistée de Mme Sylvie GUILBEAU</b>	<b>MS/GS</b>	<b>23 élèves (9 MS / 14 GS)</b>
<b><u>Classe de Mme Sonia MOINE</u></b>	<b>CP</b>	<b>25 élèves</b>
<b><u>Classe de Mme Julie TIMORES</u></b>	<b>CE1</b>	<b>25 élèves (dont 3 ULIS)</b>
<b><u>Classe de Mme Cindy LACELLERIE et M Hervé PARPAIX</u></b>	<b>CE1-CE2</b>	<b>25 (dont 2 ULIS)</b>
<b><u>Classe de Mmes Isabelle VILLERMET et Marion PAITRAULT</u> (lundi)</b>	<b>CE2/CM1</b>	<b>27 élèves (7 CE2 / 20 CM1 dont 1 ULIS)</b>
<b><u>Classe de Mmes Sophie BENOIST et Marion PAITRAULT</u> (jeudi après-midi et vendredi)</b>	<b>CM1/CM2</b>	<b>24 élèves (16 CM1 dont 2 ULIS/8 CM2)</b>
<b><u>Classe de Mme Claire REDOIS</u></b>	<b>CM2</b>	<b>22 élèves (dont 4 ULIS)</b>
<b><u>M Nicolas BOILEAU</u></b>	<b>Dispositif ULIS</b>	<b>12 élèves inclus dans les classes</b>

Cette année, nous n'avons plus qu'un remplaçant rattaché à l'école : M Jean-Philippe MARTINEAU.

L'école bénéficie de trois postes d'ATSEM : Mesdames GUILBEAU, GIRAUD et MOUSSET, et de la présence de Madame Sylvie GUENARD accompagnant le dispositif ULIS.

Depuis le 2 novembre et pour 7 mois, nous avons une jeune femme en service civique sur l'école : Mme Blanche MERCERON

**RASED:** Mme Isabelle FREOUR (Psychologue) et Mme Magali LE-PORT (Maîtresse E) sont amenées à apporter leur aide sur l'école.

**II- Rentrée du 2 novembre et hommage à Samuel Paty :** Toutes les classes ont observé une minute de silence lundi 2 novembre à 11h. Dans les classes de cycles 2 et 3, la « lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès a été lue. Un travail préalable avait été effectué dans les classes. Il sera poursuivi dans les semaines qui viennent.

Madame Clisson, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Parthenay, et Madame Pétrauit, Conseillère Pédagogique Départementale en langues vivantes, sont venues vivre cet hommage dans l'école, dans la classe de CM1-CM2 de Madame Benoist.

### **II-Protocole sanitaire et organisation scolaire et périscolaire :**

Nous avons travaillé en lien avec les différents partenaires (les services de la ville de Parthenay ainsi que ceux de la ccpg ) à une organisation permettant le plus grand respect du protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale pour novembre 2020, consultable sur le site de l'école.

Dans ce protocole, il est rappelé que les parents doivent vérifier la température de leur enfant tous les matins avant le départ à l'école.

**Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école si celui-ci est fébrile ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même pour les élèves testés positivement ou identifiés comme contact à risque.**

**Ces recommandations concernent également les adultes travaillant sur l'école.**

**La distanciation Physique** doit être maintenue entre élèves de classes différentes. En classe élémentaire, il est demandé un mètre entre enfants si c'est possible. Pas nécessaire en extérieur.

**L'application des gestes barrières se poursuit.**

**Le lavage des mains** (ou désinfection en élémentaire, compte tenu du peu de points d'eau) est effectué régulièrement tout au long de la journée : à l'arrivée à l'école, avant et après les repas, avant et après les récréations, après le passage aux toilettes, le soir en arrivant chez soi et dans la classe si besoin.

**Le port du masque pour adultes et élèves est obligatoire à partir du CP** (tout au long de la journée, hormis durant les repas et les séances d'EPS). Les masques sont fournis par les familles.

**L'aération des locaux** doit se faire pendant 15 minutes, toutes les deux heures environ (avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, à la pause méridienne et le soir à 16h30).

**La limitation du brassage des élèves est requise.** Il est demandé d'éviter le « brassage des élèves » entre classes différentes. Dans les espaces extérieurs, la distanciation entre élèves d'une même classe n'est pas requise.

Ainsi, pour l'entrée des élèves dans l'école, nous maintenons le dispositif mis en place à la rentrée de septembre, à ceci près que les entrées seront échelonnées et que les enfants resteront dans leurs groupes classes (regroupement en un lieu donné).

Par le portail RASED : Entrée des élèves de CE1-CE2 à 8h50, Entrée des élèves de CE2-CM1 à 8h55, Entrée des élèves de CM1-CM2 à 9h.

Par le portail en bois de la cour élémentaire : Entrée des élèves de CP à 8h50, Entrée des élèves de CE1 à 8h55, Entrée des élèves de CM à 9h

Par le portail de la cour maternelle : Entrées des élèves de MS-GS de 8h50 à 9h : Les entrées se feront en respectant les couloirs de circulation prévus et la distanciation physique.

Par le hall d'entrée : Entrée des élèves de TPS-PS de 8h50 à 9h.

A la mi-journée, les sorties et entrées se font par le hall d'entrée.

Le soir, les élèves ressortent par les points d'entrée du matin.

La circulation des élèves au sein de l'établissement continue d'être encadrée, chaque enseignant accompagnant sa classe.

En élémentaire, les récréations sont organisées par classes, sur les deux cours et sont décalées, elles se font par cycles, suivant un planning établi.

En maternelle, les récréations sont décalées : TPS-PS de 10h00 à 10h30 et MS-GS de 10h30 à 11h (temps de passage aux toilettes inclus). La cour est partagée en deux pour accueillir les deux classes de MS/GS.

Le passage aux toilettes en élémentaire se fait en nombre limité.

A la cantine, les élèves restent par groupes-classes, avec un(e) adulte référent(e) qui se charge de la surveillance sur les temps libres qui suivent la cantine.

Durant les APS, les élèves de chaque groupe-classe sont pris en charge par deux animateurs (toujours les mêmes), dans des endroits donnés (une salle + un espace extérieur pour chaque classe).

Durant les AEPS, il n'y a pas assez de personnel pour organiser un accueil adapté au protocole. Les élèves d'élémentaire sont séparés des élèves de la maternelle. Sur ce temps, les enfants d'élémentaire gardent les masques.

**Le nettoyage et la désinfection des locaux** sont organisés par la collectivité en suivant les consignes sanitaires. Les sols et les grandes surfaces sont nettoyés une fois par jour, le soir, par les équipes de ménage de la ccpg.

Les surfaces fréquemment touchées sont désinfectées durant la pause méridienne par les ATSEM en maternelle et par la Directrice du périscolaire en élémentaire.

Les tables de cantine sont désinfectées après chaque service.

Les structures extérieures ne sont pas utilisées en élémentaire. En maternelle, le matériel utilisé par les petits sur le premier créneau est désinfecté ou non utilisé pendant 12h.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Nous mettons tout en œuvre pour respecter au mieux ce cadre strict au sein de l'établissement.

Seul bémol, le brassage qui est évité sur le temps scolaire et de restauration ne peut se poursuivre sur les AEPS où tous les enfants de maternelle sont ensemble dans la garderie, et tous les enfants d'élémentaire dans la salle de motricité. Les effectifs d'adultes présents ne peuvent faire plus de deux groupes... La salle de motricité est aérée avant le passage des PS à 9h30.

**Concernant les consignes si un élève est cas confirmé de la covid-19 :**

L'élève est signalé par la famille à l'école.

Il reste isolé chez lui.

Un contact est pris par l'Ecole avec l'ARS.

La liste des personnes en contact avec l'enfant est établie pour analyse.

Un retour d'information est fait aux familles.

***Nous attendons des précisions. Nous en informerons les parents dès que nous en aurons.***

### **III- Exercices de sécurité**

#### **Exercice d'évacuation:**

Un exercice a eu lieu le 21 septembre en élémentaire et le 22 septembre en maternelle et au RASED.

Maternelle : L'évacuation a eu lieu dans le calme. Pas de panique chez les plus petits.

Elémentaire et RASED : Rien à signaler.

**PPMS** : les dossiers PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été mis à jour :

**PPMS « Attentat-Intrusion »** : un exercice a eu lieu le mardi 6 octobre avec une mise en sécurité.

La classe de CE1-CE2 n'a pas entendu l'alerte mais sur signal oral, les enfants ont tout de suite adopté le bon comportement.

Les consignes ont été appliquées sans problème dès le cycle 1.

***Besoin de vérifier le dispositif quand l'alerte est donnée du bâtiment élémentaire car le dispositif semble aléatoire...***

Les documents ont été mis à jour et transmis à l'inspection et à la ccpg.

Un exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé le 18/01/2021. Le document a lui aussi été mis à jour.

### **IV- Règlement intérieur:**

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

Il est reconduit, ainsi que l'avenant concernant les différents temps de l'enfant sur la journée scolaire.

Il sera envoyé aux membres du conseil d'École pour en reprendre connaissance pour le prochain conseil d'école et ainsi revoir certains points si cela s'avère nécessaire.

### **V- Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves. Elles ont lieu les lundis et jeudis de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

#### **V-Projet d'École :**

Le projet se poursuit.

En 2019-2020, de nombreuses actions n'ont pas pu être menées compte tenu des difficultés de mises en œuvre. Elles sont reconduites cette année.

Le projet d'école est construit autour des trois grandes ambitions académiques :

#### **Ambition 1 : construire des apprentissages durables :**

Les évaluations de début CP et début CE1 ont eu lieu au mois de septembre. Les difficultés ont été relevées et Madame Le Port va pouvoir apporter son aide aux élèves en difficultés. Un pôle ressource doit avoir lieu pour déterminer les types d'aides qui vont être mises en place auprès des élèves à besoins suite aux résultats de ces évaluations. Il s'agira, à priori de co-intervention dans les classes et de prises en charges de petits groupes d'élèves. Toujours dans le respect des mesures sanitaires bien sûr.

Le travail de développement et d'enrichissement du vocabulaire se poursuit donc avec un accent mis sur la compréhension. La liaison au sein des cycles et inter cycle se poursuit également afin de renforcer une

cohérence et une fluidité au cours de la scolarité.

Continuité dans les apprentissages et collaboration entre les enseignants : dans le respect des règles sanitaires qui nous sont demandées, des échanges de services continuent (ils ont été exposés lors des réunions de classes). Les décroisements sont annulés.

Classe au collège : Les échanges de service avec les enseignants du collège sont suspendus pour l'instant.

L'opération « Silence On Lit ! » se poursuit sur toute l'école. Tous les jours, de 14h15 à 14h30, les enfants et les adultes de l'école font le silence pour lire un livre que chacun a choisi. Cette pratique est un bénéfice pour l'autonomie des élèves face à l'écrit. Elle permet de débiter l'après-midi dans le calme et la sérénité, de lire quotidiennement pour son plaisir, de rendre l'enfant plus autonome face au livre et de voir des adultes lire eux aussi. Pour la PS (et en ce début d'année pour les MS) qui dorment à 14h15, un autre horaire a été choisi (objectif chez le très jeune enfant étant d'arriver à un temps de silence court au début puis de plus en plus long). La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet.

### **Ambition 2 : accompagner l'élève :**

Les élèves du dispositif ULIS : ils sont inscrits dans les classes et se rendent à plusieurs reprises dans la journée auprès du coordonnateur ULIS (Monsieur Boileau) pour y suivre des séquences adaptées à leur niveau scolaire. Nous devons donc continuer le travail de liaison entre enseignants.

L'enfant acteur de la vie de l'école : Les Conseils de vie de classes, délégués de classes, éco-délégués se sont réunis le 12 octobre. Les enfants se sont dits contents d'être revenus à l'école. Ils ont émis des souhaits concernant les activités lors des récréations. Demande d'équipements et de petit matériel.

L'école est toujours engagée dans Eco-école avec des actions autour de la biodiversité, du gaspillage alimentaire, du tri sélectif et de la solidarité.

Les CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 sont allés voir un film documentaire sur le castor.

Le 10 novembre, la classe de CE2-CM1 bénéficiera d'une intervention sur les chauves-souris (l'intervention prévue l'an passé sur la vallée du Thouet avait été annulée). Les enfants se rendront dans la journée sur les bords du Thouet.

Des actions sont prévues avec le CPIE de Coutières (déchets en cycles 1 et 2, écosystème de la mare en cycle1).

Concernant les projets fédérateurs :

La journée de la laïcité, organisée par le Patronage Laïque, ne se fera pas cette année sous sa forme habituelle (regroupement de classes à la salle des Loges), mais un projet à mener en classe devrait être proposé aux classes de CM de Parthenay par les élèves du Lycée des Grippeaux. Le thème choisi cette année est la convention des droits de l'enfant.

Le marché de Noël habituellement organisé par les élèves n'aura pas lieu cette année.

Enfin, nous espérons pouvoir organiser : Le « printemps des poètes » et « La grande lessive » (mars 2021, ils n'avaient pas eu lieu l'an passé), La semaine de la maternelle (avril 2021), la semaine des langues (mai 2021).

Les ateliers scientifiques des classes de cycle 1 ne pourront pas avoir lieu tant que nous serons soumis au protocole (pas de brassage des classes).

A noter que, dans le cadre de la formation, l'équipe enseignante devait bénéficier cette année d'un plan spécifique en anglais : maîtrise de la langue, méthodologie afin d'accompagner au mieux nos élèves. Pour l'instant, toutes les formations sont suspendues.

Néanmoins, l'équipe profite des compétences d'enseignantes de l'école parlant parfaitement la langue lors de « repas anglais ». Actuellement suspendus...

Une assistante anglaise interviendra également dans les classes pour apporter elle aussi ses compétences. Il s'agit de Carol Pullar qui était d'ailleurs parent d'élève sur l'école il y a quelques années.

### **Les parcours éducatifs :**

#### **Parcours d'éducation artistique et culturelle :**

-PEAC sur le handicap : Les CM2 des deux classes qui ont participé à l'élaboration du film « Moi, Guillaume et mes émotions » deviennent cette année « des ambassadeurs ». Ainsi, ils vont montrer des extraits du film au sein de leur classe et raconter l'histoire de Guillaume, aider à mieux comprendre le handicap, à vivre tous ensemble.

En s'appuyant sur le PEAC avec Guillaume, l'école Gutenberg souhaite postuler au concours « le prix de l'Audace artistique et culturelle » qui permet de distinguer des trinômes "partenaire culturel – école/établissement scolaire - collectivité territoriale" portant un projet d'éducation artistique et culturelle exemplaire en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture.

-« Ecole et cinéma » en cycles 2 et 3 (3 séances) et deux séances en cycle1 (2 séances), avec l'appui financier de l'APE. Projet actuellement suspendu.

« Ecole et collègue au cinéma » : Le projet devait avoir lieu cette année... avec la fermeture des salles durant le confinement, nous ne savons pas si le projet pourra être mené dans sa totalité cette année.

-Projet court-métrage avec le collège Mendès France avec les classes de CM1/CM2 et CM2. Les élèves ont pu bénéficier en début d'année d'une présentation de la notion de court métrage (projection d'un court métrage dans le cadre du travail amorcé l'an passé). Les élèves des deux classes vont établir une programmation.

-Un projet autour du monde du spectacle vivant : Début décembre, l'APE devait financer un spectacle « Les cabanes » proposé par le collectif Gonzo.

-Le spectacle de rue « Mô » pour lequel les enfants avaient eu une sensibilisation l'an passé, doit avoir lieu durant les vacances de Noël... peut-être...

-Enrichissement de repères historiques : nous envisageons de reconduire la visite d'une construction médiévale : sortie au château de St Mesmin pour les élèves de cycle 2 et les CM1...

#### **Parcours Citoyen :**

- « L'association USEP de l'école, association citoyenne ». Nous continuons de nous appuyer sur l'association USEP pour impliquer les élèves dans la vie de leur établissement. Malgré la situation qui nous oblige à suspendre les rencontres USEP entre classes d'école différentes, l'affiliation USEP a été prise pour cette année (pour soutenir cette fédération qui œuvre pour l'école publique). Des actions pourront être mises en place.

-Education à l'Environnement et au Développement Durable :

L'écosystème de la mare : Interventions du CPIE en cycle 1 pour la découverte des animaux de la mare du Marchioux en période 5.

La jachère fleurie : l'école souhaite installer une jachère fleurie pour accueillir des insectes pour les observer par la suite. Une aide a été demandée à la CCPG. Un projet jardin est aussi en projet avec une autre école.

-Le séjour à Préfailles (44) qui n'a pas pu avoir lieu l'an passé a été reconduit pour cette année pour les élèves de CM2 (biodiversité, littoral, développement durable, énergies et éco-citoyenneté). Une réservation a été prise du 28 au 30 avril 2021.

-Le Conseil Municipal des enfants : Madame Proust nous a informés qu'un projet était en cours. Bien sûr, il s'inscrit dans les objectifs que nous développons chez nos élèves.

-Concours « Aventure Citoyenne » : Les deux classes ont reçu le premier prix du concours : les élèves pourront aller à Thouars au « Centre Régional Résistance & Liberté ». Le prix leur sera donné en classe par nos DDEN ultérieurement. Ce concours est reconduit cette année.

### **Ambition 3 : Ouvrir l'école :**

le climat scolaire : Le contexte actuel nous demande de suspendre les actions prévues : valorisations des travaux d'enfants dans le hall d'entrée, journées ouvertes aux parents, « cafés parents » .

Nous essayons de maintenir une école accueillante et sécurisante pour les enfants ainsi que la qualité des liaisons entre les temps de l'enfant (Ecole/AEPS/APS/Restauration)

Cette année, la mobilisation des parents pour les élections des représentants de parents a été de 36.53 contre 38.39 % l'an passé, et 41.8 % il y a deux ans. Sur recommandation, les votes ne se sont faits que par correspondance malgré un bureau de vote mis en place.

### **Autres actions :**

#### **EPS :**

Cycle 1 (classes de maternelle) : des séances gym'petits ont été réservées pour la période 5.

Cycle 2 : natation, à Gatinéo. Nous ne savons pas si nous pourrions maintenir les séances.

### **VI- Bâtiments et travaux :**

Cette année encore, nous demandons s'il serait possible de réaliser des tracés autres dans la cour pour définir des zones de jeu, des parcours de déambulation...

Sont demandés : la finition des installations électriques non terminées en cycle 2, la réfection des classes élémentaires (moquettes murales à retirer, peintures murales à refaire) ainsi que la réfection de la salle des maîtres (agrandissement en enlevant la cloison entre l'ancien bureau et la salle de maîtres, point d'eau, et peinture).

### **VIII-Questions diverses :**

Remplacement des ATSEM : Nous tenons à remercier la ccpg pour le remplacement des ATSEM dès le premier jour d'absence.

Droit de réponse : L'équipe enseignante tient à faire part d'une situation désagréable qui s'est produite durant les congés d'été. En effet, suite à du rangement effectué mi-juillet, l'école a reçu un mail peu agréable de la part d'une personne de la ccpg au sujet d'un manque de respect pour le personnel de ménage !

Les enseignants tiennent à signaler qu'à aucun moment, il n'y a eu volonté de manquer de respect aux dames qui font le ménage. Le matériel placé dans les couloirs devait être évacué dans les jours suivants.

D'une part, les enseignants reviennent tous les étés dans l'école pour ranger leurs classes, ranger l'école, réaménager les espaces, pour préparer la rentrée des élèves. Il serait important que l'équipe enseignante sache aussi quand viennent les dames de ménage afin de savoir quand faire le rangement. Pour cette année, nous avons appris que le ménage qui devait être fait à la fin du mois d'août... avait été avancé fin juillet.

Gel : Il est renouvelé une fois par semaine. Il est demandé que les flacons soient remplis (et non pas à moitié remplis comme ils le sont actuellement) sur cette nouvelle période où nous devons être plus vigilants et où les enfants sont amenés à se moucher plus fréquemment...

Sécurité : Les parents sont inquiets quant aux conditions de sécurité lors des sorties d'école dans la rue Gutenberg. Ce problème récurrent n'a toujours pas été résolu. La présence dans le quartier de trois établissements scolaires rend la circulation et le stationnement difficiles à certaines heures.

C'est encore devenu plus problématique avec les travaux de la rue Henri Laborde.

D'autre part, la piste cyclable devant St Jo accroît les difficultés de circulation.

Les parents notent un grand manque de courtoisie et beaucoup d'incivilités.

De même, le trottoir réservé pour les résidents du Foyer Gabrielle Bordier est souvent inaccessible pour eux à ces heures de grande affluence.

Les travaux de la cuisine centrale étant suspendus, ne peut-on pas utiliser le terrain de l'ancienne école Wilson comme parking ?

Madame Chida signale que la demande sera à adresser au Maire de Parthenay (concerne la ville et non la ccpg). Elle précise que cette question de sécurité et d'incivilités est fréquente sur les différentes écoles de Parthenay.

A Parthenay, le 3 novembre 2020.

Directrice

Représentante des Parents d'Elèves

Elue chargée des  
Affaires Scolaires

Madame Cayre

Madame Gasse

Madame *Chida*

ECOLE GUTENBERG  
10 rue Gutenberg  
79200 PARTHENAY  
05 49 64 04 25

*Gasse*

*Chida*